



DONNER... POUR DONNER

Pour continuer à soutenir au jour le jour les personnes handicapées sensorielles, **l'IRSA a besoin de vous.**

COMMENT NOUS AIDER ?

Par un don

Les dons peuvent être ponctuels ou réguliers par ordre permanent. Ils peuvent aussi constituer un geste solidaire, en invitant vos proches à se joindre à vous pour soutenir l'IRSA.

Vous pouvez décider de l'affectation de votre contribution au projet qui vous tient le plus à cœur.

Tout don est le bienvenu sur le compte

BE94 7795 9133 9114

(attestation fiscale pour tout don ≥40€).

Par un legs

La Fondation PRO-IRSA, en tant que **fondation d'utilité publique**, peut bénéficier de plusieurs types de legs par testament: le legs particulier, le legs universel ou à titre universel ou encore le legs en duo. Si vous n'avez pas d'héritier en ligne directe, la formule du legs en duo permet à vos héritiers de payer moins de droits de succession tout en aidant l'IRSA à poursuivre sa mission.

Pour plus d'informations sur les legs, consultez votre notaire et/ou notre fondation: **fondation@irsa.be**



IRSA & FONDATION PRO-IRSA

Chaussée de Waterloo 1504-1510
1180 Bruxelles
Tél. : 02/373.52.11

fondation@irsa.be
www.irsa.be

Retrouvez-nous sur Facebook



BE94 7795 9133 9114
BIC : GKCCBEBB

Attestation
fiscale pour tout
don à partir de
40€ par année
civile



Fondation
PRO-IRSA

Sous le Haut Patronage
de Son Altesse Royale
la Princesse Astrid

Soutenir l'IRSA, c'est donner un coup de pouce à la vie



E.R.: C. Berghmans-Waucquez, 1504 ch.de Waterloo à 1180 BXL



INSTITUT ROYAL POUR SOURDS ET AVEUGLES



DONNER... UN SOUTIEN QUOTIDIEN

Fondé en 1835 par la Congrégation des Sœurs de la Charité, l'**IRSA**, Institut Royal pour Sourds et Aveugles, a pour mission d'accompagner, d'instruire, d'éduquer et de réadapter la personne handicapée à travers une offre globale de services et un encadrement pédagogique, éducatif et paramédical.

Créée en 2006, la Fondation d'utilité publique PRO-IRSA soutient les **projets éducatifs et d'infrastructure** de l'IRSA afin de donner à chaque enfant handicapé sensoriel une place, une nouvelle confiance en soi, un avenir...

L'IRSA réalise l'essentiel de ses activités sur son site de 5 hectares à Uccle.



DONNER... UNE PLACE À CHACUN

LES TYPES DE HANDICAPS :

- La malvoyance et la cécité
- La malentendance et la surdité
- Les troubles du langage et instrumentaux
- Le polyhandicap

Ces handicaps ont pu être acquis à la naissance ou à la suite d'une maladie ou d'un accident. L'enfant peut aussi être affecté de handicaps associés.

L'IRSA prend en charge quelque **1.000 enfants, adolescents et adultes** en donnant à chacun une place, que ce soit dans ses écoles, en intégration, en hébergement, dans son centre de services, ou dans le suivi familial.

Pour accomplir cette tâche, l'IRSA bénéficie des talents de **500 professionnels** : enseignants, éducateurs, psychologues, kinésithérapeutes, logopèdes, audiologues, infirmières...

DONNER... UN NOUVEL ÉLAN

Pour mener au mieux sa mission, l'IRSA a besoin de moyens pour soutenir et améliorer son action. Plus que jamais, nous comptons sur la générosité de nos mécènes.



LES BESOINS CONCRETS DE L'IRSA :

Des écoles accueillantes

Construits dans les années 1950, les bâtiments doivent être rénovés : toitures, double vitrage, châssis, sanitaires...

Un hébergement approprié

Des installations modernes et adaptées aux besoins des enfants et adolescents qui résident à l'IRSA : chambres individuelles, réfectoire, lieux de séjour...

Des équipements spécialisés

Modernisation du matériel spécifiquement adapté au handicap sensoriel : barrettes braille, voitures électriques, appareils de rééducation...

Recherche et formation

Soutien à la Chaire UCL-IRSA afin de répondre aux particularités d'apprentissage requises par les personnes atteintes de déficiences sensorielles et de troubles instrumentaux.

